

Site d' expérimentations d' IN – EKER (SAHARA)

Description de l'activité des militaires du contingent lors des essais

Lors de mon séjour au Centre d' Expérimentations Militaires des Oasis (CEMO) du 23 Avril 1963 au 14 Février 1964 , j' avais été affecté au 621° Groupe des Armes Spéciales à la Compagnie d' Entretien et de Sécurité Radiologique (CESR) section transmissions .

La mission de notre unité consistait , lors des essais nucléaires , à nous positionner autour de la zone de tirs (la montagne du TAN-AFELLA) , afin d' effectuer la surveillance du nuage radioactif , au cas ou une fuite se produirait . Nous devons également recueillir des mesures de radioactivité avec des compteurs Geiger (DOM 410) .

Pour cela , nous nous entraînions régulièrement . Nous prenions position avec nos véhicules près de la zone de tir afin de réaliser des essais de liaisons radio et reconnaître des pistes en cas de repli urgent (la confiance régnait) . Lors de ces essais , nous ne portions que notre tenue normale (short , chemisette , pataugas , chapeau de brousse , dosimètre) .

J' ai participé à l' essai du 20 Octobre 1963 (nom de code Rubis) . Ce jour-là , notre équipement était : combinaison totale blanche (en coton) , masque à gaz , dosimètre , bottes et gants en caoutchouc , compteur de radiations . Nous avons vu la sortie d' un nuage de la galerie de tir . Peu après , notre officier a ordonné le repli vers la base-vie (Camp Saint-Laurent à IN-AMGUEL) .

Nous avons appris ensuite que la base Oasis 2 (base technique située à 15 Km de la zone de tirs) avait été évacuée en urgence .

Toute la zone des expérimentations était souvent balayée par des tempêtes de sable : des résidus provenant du site contaminé pouvaient très bien se propager .

Détachement de militaires auprès des techniciens civils de la zone de tirs

En dehors de notre mission de surveillance , j' ai également été affecté à la base technique Oasis 2 , située à une trentaine de km de la base-vie d' IN-AMGUEL , et à 15 km de la zone de tirs .

Avec mes collègues , nous assistions le personnel civil du CEA (Commissariat de l' Énergie Atomique) et de la DAM (Direction des Applications Militaires) dans les divers travaux en vue de l' aménagement d' une nouvelle galerie de tir creusée dans la montagne du TAN -AFFELA .

Cette galerie se trouvait en pleine zone irradiée lors de l' accident du tir BERYL du 1° Mai 1962 .

Pour accéder à ce chantier , nous utilisions un antique autocar Saviem qui devait traverser cette zone contaminée toute fenêtres et portes fermées pour la sécurité (sic) .

Nous passions pas très loin de l' ancienne base technique Oasis 1 qui avait été évacuée puis enterrée suite au tir « BERYL » du 1° mai 1962 qui avait valu à notre Ministre des Armées Mr MESSMER d' être évacué vers le val de Grâce .

Un soir , au retour de notre « travail » , notre car est tombé en panne et une réparation de fortune a dû être effectuée en pleine zone irradiée .

Il est à noter qu' au retour de travail de la zone contaminée , le personnel devait passer par le service décontamination , or nous n' avons jamais été contrôlés .

Nous avons également participé à des opérations « château de sable » qui consistait à transporter des sacs de sable pour les positionner sur les flancs de la montagne pour éviter des fuites lors des tirs .

En résumé :

C' est le travail en zone contaminée qui nous a le plus inquiété , bien que nos officiers nous rassuraient sur l' absence de risque .

Pour en revenir sur les dosimètres militaires que nous portions , le film de détection se trouvait dans un étui assez lourd qui devait comporter une feuille métallique , alors que le dosimètre des civils était juste dans une pochette plastique . Nos films n' étaient pas nominatifs et nous n' avons jamais connu le degré de radiation enregistré . Beaucoup de mes collègues ont ramené leur dosimètre comme souvenir , sans que personne ne vienne le réclamer .

Mr Gérard WILL